

LE BUDGET PARTICIPATIF EN 4 ÉTAPES

1

Jusqu'au 15
novembre 2021

Je dépose
mon projet

2

Jusqu'au
31 décembre 2021

Étude de
recevabilité

3

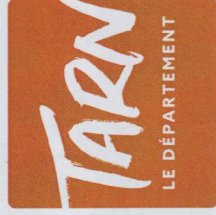
du 10 janvier
au 6 mars 2022

Je vote !

4

mars 2022

Annonce
des résultats



budgetparticipatif.tarn.fr



www.facebook.com/cg.tarn



@tarndepartement

WWW.TARN.FR

DÉPARTEMENT DU TARN

Lices Georges Pompidou - 81013 Albi Cedex 9

Contact : Paul Murat Crais - Tél : 05 63 45 65 78

Mél : budgetparticipatif@tarn.fr

^{1^{er}}
Budget Participatif :
Je décide pour le Tarn !



**Avec 1 MILLION
D'EUROS
QUE FERIEZ-VOUS
POUR LE TARN ?**



budgetparticipatif.tarn.fr



Pour la première fois dans le Tarn, un budget participatif vous permet de transformer directement notre territoire.

Le Conseil départemental remet ainsi les citoyens au centre de la décision publique et favorise votre engagement dans l'amélioration de notre cadre de vie.

Notre objectif est de permettre à chaque Tarnais de proposer, puis de choisir des projets qui leur ressemblent, et qui feront avancer le Tarn, ses cantons, ses territoires.

Vous avez des idées pour le Tarn ? N'hésitez pas à les partager ! Imaginez, proposez et choisissez : c'est vous qui décidez !

Christophe RAMOND

Président du Conseil départemental du Tarn

Ensemble, inventons le Tarn de demain !

Jusqu'au 15 novembre 2021

JE DÉPOSE mon projet

Qui ?
Comment ?

Où ?

Qui peut déposer un projet ?

- ✓ Les Tarnaises et les Tarnais résidant dans le Tarn à partir de 16 ans
- ✓ Les associations à but non lucratif (loi 1901)

Où retirer et déposer le formulaire de dépôt de projet ?

- ✓ Sur budgetparticipatif.tarn.fr
- ✓ Au Conseil départemental du Tarn pour le dépôt papier

Pour être recevable, mon projet doit :

- ✓ Concourir au développement, à la cohésion sociale et territoriale ainsi qu'à la notoriété du Tarn.
- ✓ Relever des compétences et des initiatives départementales.
- ✓ Être suffisamment précis pour pouvoir être estimé juridiquement, techniquement et financièrement.
- ✓ Doit concerner des projets en investissement.

Du 10 janvier au 6 mars 2022

JE VOTE pour 8 projets



Qui peut voter ?

- ✓ Tous les Tarnais à partir de 16 ans jusqu'à 8 projets !

Comment avoir connaissance des projets ?

- ✓ Sur budgetparticipatif.tarn.fr
- ✓ Lors des rencontres du budget participatif sur les marchés
- ✓ Dans les mairies, les intercommunalités, au Conseil départemental

Où voter ?

- ✓ Sur budgetparticipatif.tarn.fr
- ✓ En version papier au Conseil départemental du Tarn, dans les Mairies partenaires, sièges d'intercommunalités partenaires ou encore sur les marchés du Tarn avec la caravane du budget participatif ou tout autre lieu défini par le Conseil départemental.



Résultats en
mars 2022 !

© freepik.com